

CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE 2011-2012

La récolte de l'Union en hausse de 3,4 %

Liège, à Maubay en Hainaut et à Gembloux dans la province de Namur à des fréquences variant entre 0,7 et 85 % de la F2 définitive. Le seuil de nuisibilité pour cette maladie est atteint lorsque des pustules sont présentes sur l'une des trois feuilles supérieures. Nous recommandons de surveiller les variétés sensibles à la rouille brune et de tenir compte de cette maladie dans le traitement complet généralement appliqué au stade dernière feuille développée (stade 39).

■ Traiter ?

Nous maintenons les recommandations faites la semaine dernière relativement à la protection des cultures.

– si aucun traitement fongicide n'a encore été appliqué avant le stade dernière feuille, il convient d'effectuer un traitement complet contre les maladies foliaires à ce stade, en tenant compte du risque de développement de la rouille brune sur variété sensible à cette maladie;

– dans le cas où un traitement a déjà été réalisé au stade 31-32, un deuxième traitement, 3 à maximum 4 semaines après le premier traitement est conseillé sur les variétés sensibles à la septoriose. Sur les variétés sensibles à la rouille brune, un traitement complet est conseillé mais peut être postposé avec vigilance en cas d'absence de cette maladie.

Ravageurs:
populations faibles

Le suivi mené le 21 mai dans les sites de référence montre que les populations de criocètes sont quasi nulles partout (au maximum 4 larves/100 tiges). La situation actuelle est donc totalement différente de celle observée l'an passé où à pareille date, les populations de ces coléoptères ravageurs étaient très élevées, dépassant parfois le seuil de 200 larves/100 tiges, alors que le feuillage était exceptionnellement réduit.

Les populations de pucerons sont également très faibles (au maximum 5 pucerons/100 tiges) dans tous les sites du réseau d'observation.

Dans ces conditions, toute intervention insecticide est évidemment à proscrire actuellement. Le Cadco continue son contrôle hégémonique. Le prochain avertissement sera celui du 29 mai.

Coordination scientifique «maladies»: A. Legryve,
A. Derumier, avec la collaboration de M. Duvoyer (Craw)
«Ravageurs»: M. De Prof,
coordinateur Cadco: X. Bertel

En 2011/2012, la production de céréales dans l'Union européenne devrait progresser de 3,4%. Le blé et le maïs notamment devaient être concernés par cette hausse. Pour 2012/2013, certaines régions sont touchées par la sécheresse ou le gel.

Selon le rapport annuel sur l'agriculture dans l'Union européenne que vient de publier la Commission européenne, la superficie cultivée en céréales devrait atteindre 56 millions d'ha pour la campagne 2011/2012, soit une diminution de 0,4 million d'ha par rapport à 2010/2011 (-1%).

Avec un rendement moyen de 5,1 tonnes/ha (supérieur de 4% à 2010/2011), la production totale de céréales atteindrait 286,8 millions de tonnes (Mt), soit 9,4 millions de t de plus qu'en 2010/2011 (+3,4%). Les récoltes de blé tendre, maïs, avoine et sorgho progresseraient tandis que celles d'orge, de seigle et de triticale seraient en recul. Pour les oléagineux, la superficie est estimée dans

PROTECTION PHYTO
Trouver la liste
des produits ?

Pour être appliqué sur le territoire belge, tout produit phytopharmaceutique doit préalablement avoir été agréé. La seule source officielle regroupant l'ensemble des produits phytopharmaceutiques agréés en Belgique est le site internet www.phytoweb.be. Celui-ci est régulièrement mis à jour par le Service public fédéral Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement. La consultation de ce site permet d'obtenir diverses informations sur l'ensemble des produits autorisés en Belgique.

Vous trouverez un mode d'emploi de Phytoweb sur le site internet www.cphyto.be. Il est accessible depuis la page d'accueil en cliquant sur la case «Phytoweb: mode d'emploi». N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre question.

B. Mary, L. Janssens, C. Bréard
Comité régional Phyto, Elin/Fili,
Ccl, www.cphyto.be

l'UE-27 à 11,5 millions d'ha pour la campagne 2011/2012, pour une production totale de 29 Mt, en augmentation de 1 % par rapport à la campagne précédente. Enfin, la production de protéagineux devrait être de 2,7 Mt pour la campagne 2010/2011 (-4 % par rapport à la campagne précédente), pour une superficie cultivée de 13 % inférieure.

En 2011, les exportations de blé de l'UE, qui représentaient environ la moitié des exportations des produits de base, afficheraient une augmentation de 11 % pour atteindre une valeur supérieure à 4 milliards d'euros. La plupart des cultures ont vu leurs prix progresser: les céréales (+18,3 %), les oléagineux (+15,1 %), les cultures fourragères (+12,8 %) et les protéagineux (+11,6 %).

Le gel et la sécheresse
Inquiètent

Pour la campagne à venir (2012/2013), les organisations et coopératives agricoles européennes esti-

ment, dans leurs prévisions publiées le 20 avril, que la récolte devrait être stable (+0,5% à 287,3 millions de tonnes): -0,2% pour le blé, -1,8% pour le maïs, +4,3 pour l'orge. Mais la sécheresse et les dégâts dus au gel pourraient rapidement changer la donne», s'inquiète le Copa-Cogeca qui demande à la Commission européenne de rapidement mettre en œuvre des mesures visant à aider les agriculteurs à surmonter cette période difficile et à faire en sorte que la capacité de production de l'UE soit maintenue.

Selon l'organisation syndicale, seuls 30% à 50% des surfaces céréalières pourraient être cultivés dans les régions du sud de l'Europe qui sont frappées par une grave sécheresse. Ailleurs – en Pologne, Roumanie, France et Allemagne –, les cultures (céréales et même certaines prairies) ont également souffert du gel.

ECOPUR
N amide 20% p/p
Biostimulant

Dernière application azotée par voie foliaire, la mieux et la plus assimilable

- ✓ Miscible avec fongicides et insecticides
- ✓ Assimilation et action ultra-rapide
- ✓ Evite les brûlures

✓ Pas de résidus azotés dans le sol
Dose: 60-100L/ha en culture céréalière
20L/ha par application en pomme de terre (à répéter)

Produit disponible chez votre négociant Agri Réseaux



Rue du Relais 31
1370 Jodoigne
Tél. 010/81.11.36
E-mail: info@purnelle.com



BF12020800